

les aides



Le Loir&Cher vous accueille

Les médecins sont les bienvenus en Loir-et-Cher ! Pour répondre à la baisse de la démographie médicale en zone rurale, le Conseil général soutient et accompagne les futurs praticiens.

UN GUICHET D'INFORMATION AU 06 37 31 26 58

- Pour connaître les communes qui cherchent un médecin : situation, services et équipements, population...
- Pour s'informer sur l'accompagnement proposé par le Conseil général de Loir-et-Cher

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

- Une allocation de déplacement ou de logement de 300 € pour les stagiaires
- Un soutien à l'installation de la famille et à la recherche d'emploi pour le conjoint

PRATIQUER EN MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le Conseil général soutient les projets de création de ces équipements qui regroupent plusieurs professionnels de santé. Cette action répond à des critères précis :

- le projet doit couvrir les zones déficitaires ;
- l'Agence régionale de santé doit rendre un avis positif ;
- la maison de santé pluridisciplinaire doit réunir au minimum deux médecins généralistes et une infirmière qui constituent le noyau dur des professionnels de santé ;
- un financement limité à une maison de santé pluridisciplinaire par canton ;
- le porteur d'un projet doit avoir informé l'ensemble des communes du canton concerné du projet en cours.

L'objectif est donc de permettre aux professionnels de santé d'exercer dans de bonnes conditions en milieu rural pour créer un maillage cohérent en matière d'offre de soins sur le territoire.